

# Séminaire Collectifs locaux d'agriculteurs

## 03/04/2018

---

### ❖ **Table-ronde 2 « Groupes d'agriculteurs et collectivités, une union naturelle à consolider »**

#### Participants

Claire Sonzogni, élue du PNR Cap et Marais d'Opale  
Blanche Ducombe, bureau d'étude Péri-G, animatrice de différents groupes  
Didier Helleboid, vice-président de la Chambre d'agriculture  
Marc Lefebvre, président de l'APAD 62  
Frédéric Grattepanche, directeur adjoint de l'EPL 62  
Didier Halleux, président du syndicat des producteurs laitiers de l'Aisne

Éléments de réflexion proposés pour la table ronde par Luc Maurer, directeur de la DRAAF :

- explorer le lien entre les agriculteurs et les territoires, quels intérêts de les connecter ?
- donner des éléments de réussite, faire état des freins et des leviers et des pistes pour les lever

#### **D. Helleboid**

A titre professionnel, plus tourné vers le sujet du foncier et l'installation des exploitants que vers l'agro-écologie mais a fait de l'agro-écologie sans le savoir dans l'Audomarois

#### **C. Sonzogni**

Témoignage à travers des exemples.

Le PNR s'est lancé dans un plan permettant de rassembler les agriculteurs bio, mettre en commun le matériel et la main d'œuvre.

Appui technique apporté par l'ensemble des partenaires : Agences de l'Eau, Chambre d'agriculture

#### **D. Halleux**

La diversité dans la région oblige à penser autrement.

Inquiétude liée au bio : s'organiser pour de l'économie bio au prix du conventionnel est impossible. Il faut penser l'organisation économique et se demander comment rejoindre le consommateur dans ses différentes attentes avec la diversité des pratiques ?

L'agriculture est à la recherche d'une économie nouvelle. L'économie oppresse, laissant de moins en moins le droit à l'erreur.

#### **D. Helleboid**

Volonté de créer le lien autour des problématiques rencontrées par les acteurs dans un territoire.

Les collectivités territoriales ont besoin de partenariat pour trouver du foncier.

Les agriculteurs souffrent de deux problèmes : l'économie et l'image négative. Se pose la question de comment faire évoluer cette image ?

#### **B. Ducombe**

Revient sur une expérience tenue en 2011 dans l'Oise

Un diagnostic agricole a été réalisé, les agriculteurs ont échangé sur la manière d'agir avant que les choses soient imposées dans le cadre d'un bassin de captage. Les agriculteurs se sont rassemblés dans une approche ascendante venant du terrain. La dynamique a été reconnue et fructueuse, elle a donné lieu à des interactions avec les maires, les Agences de l'Eau, les techniciens et élus des bassins de captage locaux.

### **F. Grattepanche**

Missions EPL : formation, insertion professionnelle, expérimentation/développement, contribution à l'animation et au développement des territoires, international

### **M. Lefebvre**

On ne peut dissocier le sol du territoire. L'agro-industrie ne pourra pas se passer d'une réflexion sur l'agro-écologie et la conservation des sols. Il faut réfléchir à la durabilité du système dans son ensemble.

Suggère de voir l'agro-écologie comme une opportunité pour aller vers l'auto-fertilité des sols et plus de résilience.

On est largement en capacité d'y aller mais il faut y aller tous ensemble.

### **Temps d'échange**

F. Grattepanche : projet d'expérimentation autour de l'élevage laitier au lycée de Radinghem (62) avec comparaisons de plusieurs conduites. Phase de transfert des données et résultats favorisée par le maillage et l'existence de groupes d'agriculteurs

D. Helleboid : les fermes des établissements scolaires ont un rôle moteur pour l'expérimentation. Il faut mettre l'expérimentation au service des gens sur le terrain

C. Sonzogni : il existe un intérêt commun entre les agriculteurs et les collectivités, les élus doivent l'entendre. L'accompagnement des évolutions agricoles se fait par les choix politiques et financiers ;

B. Ducombe demande un droit à l'expérimentation

Contraintes de temps : les agriculteurs veulent avancer vite mais l'animateur se trouve souvent ralenti par les démarches administratives

D. Halleux : confirme que le cadre administratif est souvent compliqué

Le risque c'est que l'initiative devienne du réglementaire